



le Grand **Autunois Morvan**

7 Route du Bois de Sapins - B.P. 97
71403 - AUTUN Cedex
☎ 03-85-86-80-52
Fax : 03-85-86-80-85

Direction Générale des services

Service : secrétariat général

Réf : MB/ID

Aff. Suivie par Isabelle Debotte

03 85 86 80 52

Objet : Modernisation des lignes SNCF

Monsieur Christian LEYRIT
Président
Commission Nationale du Débat Public
244 Boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Autun, le 13 OCT. 2016

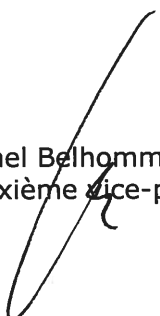
Monsieur le Président,

Veillez trouver ci-joint, pour notification, copie de la délibération du conseil communautaire, en date du 27 septembre 2016, relative aux travaux de modernisation des lignes SNCF.

Vous en souhaitant bonne réception,

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Michel Belhomme
Deuxième Vice-président



Anost, Antully, Autun, Auxe, Barnay, Broye, Charbonnat, Chissey-en-Morvan, Collonge-la-Madeleine, Cordesse, Créot, Curgy, Cussy-en-Morvan, Dettey, Dracy-Saint-Loup, Epertully, Epinac, Igornay, La Boulaye, La Celle-en-Morvan, La Chapelle-sous-Uchon, Laizy, La Grande-Verrière, La Petite-Verrière, La Tagnière, Lucenay-l'Evêque, Mesvres, Monthelon, Morlet, Reclesne, Roussillon-en-Morvan, Saint-Emiland, Saint-Eugène, Saint-Forgeot, Saint-Gervais-sur-Couches, Saint-Léger-du-Bois, Saint-Martin-de-Commune, Saisy, Sommant, Sully, Tavernay, Tintry, Uchon

COPIE

SEANCE ORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2016

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, Mme Monique CONSTANT, délégués d'Anost, MM Jean-Paul LEBEIGLE, Gérard JACSON, délégués d'Antully, Rémy REBEYROTTE, Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°10), Mme Pascale BILLIER, M Vincent CHAUVET, Mme Andrée ALIX COUDRAY, MM Michel GIPEAUX, Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER, (jusqu'à la question n°10), M Roland BOISSARD, Mme Olivia RICHARD, M Hubert LOBREAU, Mme Delphine FLORAND, M Frédéric HUEBER, Mme Régine DEVOUCOUX, M Patrick GUILLET, Mme Solange FEDERICO (jusqu'à la question n°23), MM Roger VERNAY, Rémy CHANTEGROS, Mme Martine DUFRAIGNE, M Bertrand JOLY (à partir de la question n°2), délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY, délégué de Barnay, Christian GILLOT, Jean-François ALUZE, délégués de Broye, Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, Alain MENART, suppléant (remplaçant M Michel CRIQUI), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, André LHOSTE, Christophe NURY, délégués de Curgy, Guy-François VERDIER (jusqu'à la question n°11), délégué de Cussy en Morvan, Mme Marie-Claude BONNOT, déléguée de Dettey, M Gilbert GRILLOT, Mme Simone KUNZ (jusqu'à la question n°10), délégués de Dracy Saint-Loup, MM Hervé BOUARD, délégué d'Epertylly, Claude MERCKEL, Michel PARIZE, Mmes Marie-Lou CONDETTE, Marie ROMMELAERE, délégués d'Epinac, MM Armand DUFOUR, délégué de La Boulaye, Jean-Paul LORIOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, Mmes Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, Anne BOUTELOUP, déléguée de Laizy, MM Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT, Hervé REMY, délégués de Mesvres, Gérard COULPIED (à partir de la question n° 8), délégué de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, MM Jean SIMONIN, délégué de Saint-Emiland, Noël RAUX, suppléant (remplaçant M Xavier DUVIGNAUD), délégué de Saint-Eugène, Norbert LABILLE (jusqu'à la question n°23), délégué de Saint-Forgeot, Franck LEQUEU, suppléant (remplaçant M Didier OUGEOT), délégué de Saint-Gervais sur Couches, Michel PILARD délégué de Saint-Léger du Bois, Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Hervé LAURENT, suppléant (remplaçant M Pierre LABRUYERE), délégué de Tavernay, Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, Etienne DESCOURS, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Olivia RICHARD.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Josette JOYEUX à Mme Monique GATIER, Mme Marie-Claire TELLIER à M Rémy REBEYROTTE (à partir de la question n°10), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Olivia RICHARD, M Gilbert DARROUX à Mme Régine DEVOUCOUX, M Lionel de MINGUINE à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie MARIN à M Bertrand JOLY, Mme Danièle CARRY à M Michel BELHOMME, M Gérard BERGERET à M Gilbert GRILLOT, Mme Dominique COULON à M André LHOSTE, M Guy-François VERDIER à M Claude MERCKEL (à partir de la question n°11), M Michel MENAGER à Mme Anne BOUTELOUP, M Marc PERILLAT à M Yannick BOUTHIERE, M Gérard TREMERAY à M Daniel DAUNOT.

ABSENTS : Mmes Julie REGOND, Nathalie GROSBOIS, M Camille FICHOT, Mme Anne-Marie MARILLER, M Jean-Louis MARTIN.

2016/132.1

Objet : Vœu relatif aux travaux de modernisation des lignes SNCF.

**Rapport de Monsieur Jean Simonin
Vice-Président**

"Chers Collègues,

Par décision du 6 juillet dernier, la Commission Nationale du Débat Public a considéré que le projet de Voie Ferrée Centre Europe Atlantique (VFCEA) fera l'objet d'un débat public.

Ce projet d'envergure, inscrit dans le Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2015-2020, comprend trois volets :

- 1) Itinéraire fret et voyageurs Atlantique - Allemagne / Italie évitant le passage par l'île de France en utilisant une transversale Tours - Vierzon - Bourges - Nevers - Chagny à électrifier entre Nevers et Chagny et mettre au gabarit fret pour les conteneurs de grande capacité, (VFCEA).
- 2) Connexion TER-TGV avec la déviation de la ligne Nevers - Chagny afin de créer une gare parallèle à la gare TGV du Creusot.
- 3) Amélioration des liaisons TGV transversales par la création de raccordements entre la LGV et l'axe Nevers - Chagny pour les relations Lyon - Strasbourg et pour des liaisons Lyon - Tours - Nantes complémentaires aux TGV via Massy, pouvant venir en substitution des TET existants, avec desserte de Montchanin, Nevers, Bourges, Vierzon et Tours.

Les crédits inscrits au titre du CPER 2015-2020 portent notamment sur la desserte par TER de la gare TGV Le Creusot - Montceau-les-Mines - Montchanin.

Si le raccordement de Montchanin avec l'électrification de la section Montchanin - Chagny semble être privilégié, la question de la liaison Chagny-Nevers semble avoir été repoussée, tout comme celle de la liaison Etang sur Arroux-Autun.

Au regard de l'importance stratégique de la gare d'Etang-sur-Arroux au niveau de l'aménagement de notre futur territoire communautaire, il nous semble impérieux de réaffirmer notre volonté d'une modernisation rapide de cette dernière ligne, en lien avec l'ensemble du projet."

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **REAFFIRME** la volonté de la communauté de communes :

- d'une modernisation rapide de la ligne Autun-Etang sur Arroux, condition indispensable d'un aménagement et d'un développement équilibré du territoire,
- d'une interconnexion efficace avec la gare TGV Le Creusot-Montceau-les-Mines-Montchanin,
- de l'accélération des travaux d'électrification de la ligne Chagny-Nevers dans son ensemble.

- **ADRESSE** le présent voeu à Madame la Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, à Monsieur le Secrétaire d'Etat chargé des Transports, à Madame la Préfète de la Région Bourgogne Franche-Comté, à Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire, à Madame la Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, à la Direction Nationale et Régionale de SNCF Réseau, à Madame et Messieurs les parlementaires du Département de Saône-et-Loire ainsi qu'à la Commission Nationale du Débat Public.

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la sous-préfecture, le
07 OCT. 2016
et publié, affiché ou notifié, le
10 OCT. 2016
Le 2ème vice-président,
Michel BELHOMME

Fait les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme
Le Président,
R. REBEYROTTE**